

## **COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 28 JANVIER 2010**

La séance est ouverte à 20 h 30 sous la présidence de Mr ALIBERT, Maire de Châteauneuf de Vernoux.

### **Présents :**

- Mme ROSTAIND Françoise
- Mr DORNE François
- Mr GUEZE Daniel
- Mr ALLAFRANCHINO Pierre
- Mr BOIS Bernard
- Melle CHASTAGNARET Stéphanie
- Mme LAUTROU Lucile
- Mme MACHISSOT Ginette
- Mme MALOSSE Brigitte
- Mr VACHER Régis

Secrétaire de séance : Melle CHASTAGNARET Stéphanie

### **BRIGADES VERTES 2010**

Monsieur le Maire fait part aux membres du Conseil Municipal qu'il convient de délibérer pour l'intervention des brigades vertes sur la Commune en 2010 à la demande du CIAS, organe centralisateur, afin de permettre à l'Association TREMPLIN Insertion Chantiers, d'organiser et de planifier le calendrier d'intervention des brigades vertes 2010

Monsieur le Maire fait part aux membres du Conseil Municipal que le coût d'une semaine d'intervention est de 1630 euros identique à 2009.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents décide :  
de réserver UNE semaine d'intervention des brigades vertes pour la période comprise entre le 1<sup>er</sup> septembre et le 31 décembre 2010.

### **AUTORISATION PAIEMENT INVESTISSEMENT AVANT VOTE BP 2010**

Monsieur le Maire indique au Conseil Municipal que la loi autorise le paiement des factures d'investissement avant le vote du Budget Primitif de l'année en cours dans la limite de 25 % des dépenses d'investissement de l'année 2009.

Le Conseil Municipal doit délibérer pour autoriser le trésorier municipal à procéder à la prise en charge et au règlement des mandats d'investissement qui lui seront transmis avant le vote du Budget Primitif 2010

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil Municipal approuvent à l'unanimité la proposition de Monsieur le Maire et autorisent le trésorier à régler les différents mandats d'investissement qui lui seront adressés avant le vote et l'approbation du BP 2010 dans les conditions décrites précédemment.

### **AUTORISATION D'ACCEPTER LES DONNS**

Dans le cadre de l'amélioration de leur desserte, une participation sous forme de dons a été proposée à des riverains de travaux. Il y a lieu de délibérer afin que la commune puisse accepter ces dons.

A l'unanimité, le conseil municipal décide d'accepter les dons faits à la Commune.

## **MOBILIER D'ÉCLAIRAGE PUBLIC OBSOLETE**

Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal que des anciens luminaires déposés dans le cadre de la rénovation de l'éclairage public ont été stockés et ne sont pas réutilisables par la collectivité car n'étant plus conformes aux nouvelles normes imposées aux collectivités locales en matière d'éclairage public. Il propose donc de les céder. Une information sera faite sur le panneau d'affichage. Les personnes intéressées devront se faire connaître avant le prochain conseil municipal fixé au jeudi 4 mars.

## **DENEIGEMENT VOIES PRIVEES**

Suite au courrier en date du 17 décembre 2009 envoyé aux habitants de Châteauneuf concernant le déneigement des propriétés privées, Monsieur le Maire fait part qu'il y a eu seulement 4 retours (Mr DE SARS, Mr MARIAC, Mr CHAUCHE, Mr BOETTI) sur 23 personnes à qui la convention a été envoyée. Monsieur le Maire propose donc de faire une relance téléphonique auprès de personnes qui n'ont pas répondu afin de vérifier s'ils souhaitent oui ou non être déneigés. Un point sera fait lors du prochain conseil.

Daniel GUEZE fait part au conseil municipal qu'il conviendrait de mettre davantage de sel du passage étroit jusqu'à la sortie de Châteauneuf car il y a eu beaucoup de difficultés cet hiver. Et qu'il conviendrait de charger la neige afin d'éviter une accumulation contre les habitations.

Afin de régler ce problème, une demande sera faite à l'entreprise MACHISSOT pour charger cette neige si cela s'avère nécessaire.

## **TRAVAUX EN COURS**

Les travaux du multi-accueil avancent et le problème de l'accès à la nouvelle salle du bas n'est que partiellement solutionné avec l'échange de terrain avec Mr FERNANDEZ. A cet effet, Mr le Maire et Mr DORNE François ont rencontré Mme GABET afin de lui proposer l'achat d'une partie de sa parcelle section C n° 247 afin de créer une voie d'accès à la salle inférieure du multi-accueil. Mme GABET arguant du fait que ce terrain est donné en bail location avec l'appartement qu'occupe actuellement Mr Mme BOIT ne veut pas vendre la totalité de la parcelle mais consciente de l'intérêt public, elle propose de céder le terrain nécessaire à la création d'une voie d'accès sur le bas de sa parcelle. Cette cession à titre gratuit est lié à l'engagement de la commune de clore la partie restante de sa parcelle par des panneaux d'une hauteur minimum de 1m50, 2 portillons la desservant.

## **COMPTE RENDU REUNION CAP TERRITOIRE DU 19 JANVIER 2010**

Monsieur le Maire fait le compte rendu de la réunion CAP Territoire qui s'est tenue le 19 janvier 2010 à la salle communale de Châteauneuf. Lors de cette réunion, un bilan du premier CAP Territoire a été fait (de 2007 à 2009) et CAP Territoire est reconduit pour 1 an au lieu de 3 ans suite à la suppression de la taxe professionnelle et l'absence de visibilité sur les moyens dont disposera le département pour l'aide aux communes.

Pour 2010, l'enveloppe a été réduite de 25% afin de financer des projets structurants au niveau du département (projets supérieurs à 600 000 euros pour les communes en ZRR et 1 million d'euros pour les autres).

L'aménagement de la salle de la salle louis NODON pouvant rentrer dans ces critères.

Les demandes des communes ont été listées et classées suivant les priorités départementales.

Monsieur le Maire a présenté un projet pour la commune de Châteauneuf de Vernoux : Aménagement du terrain CADET (achat de terrain, frais de notaire, achat jeux, électricité, bancs) .projet estime à 25 000 €

Prochaine réunion le 16 février 2010 à Saint Julien le roux

## COMPTE RENDU DIFFERENTES REUNIONS COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE VERNOUX

Monsieur le Maire fait part du compte rendu de la réunion de la communauté de communes qui s'est tenue le 14 janvier 2010. Il indique également à l'ensemble des membres du Conseil Municipal que s'ils le désirent, ils peuvent s'inscrire pour faire parti d'une commission, de même pour les habitants de Châteauneuf de Vernoux.

La prochaine réunion communautaire qui est publique aura lieu le 19 février 2010 à la salle communale de Châteauneuf de Vernoux.

### QUESTIONS DIVERSES

- Monsieur le Maire demande aux membres du conseil municipal ce qu'il serait bien d'inscrire au budget dans la partie investissement pour 2010. Mr ALLAFRANCHINO fait part qu'il serait bien d'établir un plan de Châteauneuf avec la nouvelle adresse de chaque habitant.

- François DORNE fait le compte rendu de la réunion du syndicat Eyrieux-Clair auquel il a assisté concernant le SPANC.

- François DORNE informe le conseil municipal que les travaux d'adduction d'eau Quartier Massonnet ont commencés.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h20.

Le prochain conseil municipal aura lieu le **Jeudi 4 mars 2010** à 20h30 à la Mairie